

Contacts

POUR TOUTES INFORMATIONS
COMPLÉMENTAIRES



Syndicat du Clain aval
(ex Syndicat d'Etudes Entretien et Gestion de l'Auxance et de la Vendelogne)

M. Nicolas HUTIN
Hôtel du département -
86008 POITIERS Cedex
Tél. 06 98 92 86 86
Mail : auxance-boivre@clain-aval.fr

CPIE de Gâtine Poitevine

M. Anthony BENAY
6 rue du Jardin des Sens
79340 COUTIERES
Tél. 05 49 69 01 44
Mail : anthony@cpie79.fr

LES INTERVENANTS



EPTBV Vienne :
Cédric MALRAISON



Syndicat d'Aménagement
du Bassin de la Vienne :
Yoann BRIZARD

Détail du programme



EN SALLE

9h00 - 9h30 : Accueil des participants.

9h30 - 10h00 : Introduction et présentation.

Territoire et programmes d'actions dans le cadre du CTMA et de Natura 2000 (Syndicat du Clain Aval - CPIE Gâtine Poitevine).

10h00 - 11h15 : Éléments de contexte, les étangs sur le bassin de la Vienne.

Présentation de la stratégie étangs de l'EPTB Vienne, situation-fonctions-usages des étangs, point sur la réglementation, impacts des étangs (T°C, évaporation, espèces invasives...), définitions et présentations des organes constitutifs des étangs (EPTB Vienne).

11h15 - 12h30 : Retours d'expériences.

Exemples de solutions techniques mises en oeuvre sur le territoire de la Vienne moyenne (SABV).

12h30 - 14h00 : Déjeuner au restaurant.

Offert par le syndicat.

SUR LE TERRAIN

14h00 - 17h00 : Visites de terrains.

Différents types d'aménagements et gestion de plans d'eau.

LA BONNE GESTION DES PLANS D'EAU

Un enjeu majeur sur les bassins de l'Auxance et de la Boivre



**VENDREDI
27 OCTOBRE
2017**

**RENDEZ-VOUS
à 9h à Vasles
Salle du Conseil municipal**



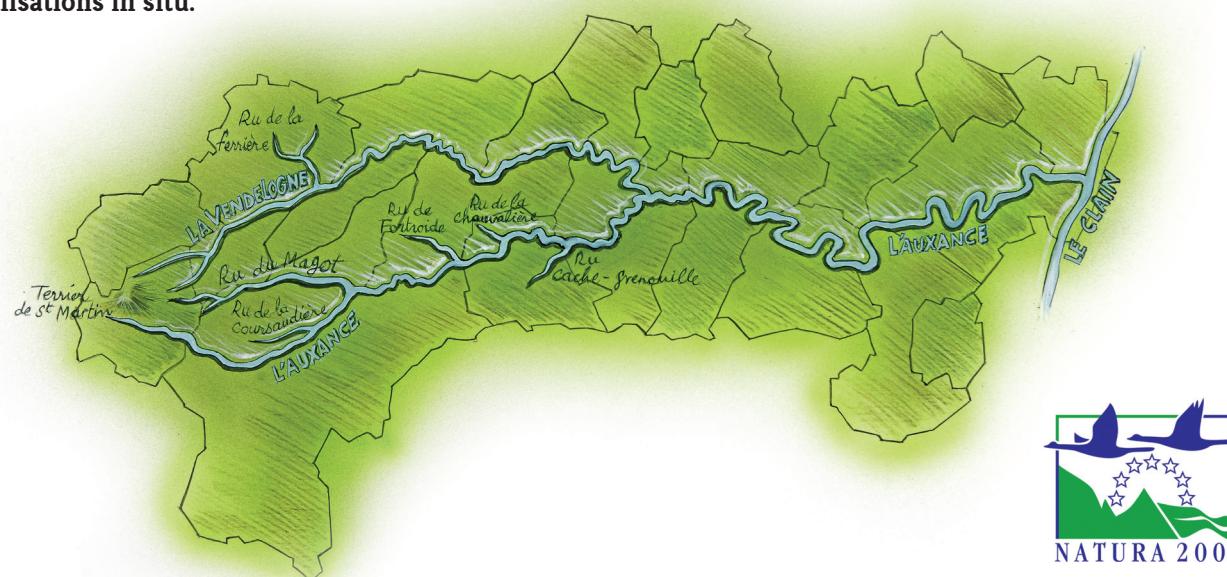
Les cours d'eau et étangs participent à l'identité des territoires. Supports d'innombrables usages et activités, ils constituent des milieux vivants complexes qui nécessitent une attention particulière.

Le syndicat du Clain aval souhaite **impliquer largement les élus et propriétaires d'étangs** sur les sous-bassins de l'Auxance et de la Boivre dans la mise en place d'un **projet de gestion des milieux aquatiques**, et plus particulièrement sur le site Natura 2000 « **ruisseau du Magot** » situé en tête de bassin de l'Auxance (79), site sensible à forts enjeux écologiques.



Cette journée **de rencontre et d'échanges**, se déroulera en salle la matinée et sur le terrain l'après-midi.

Elle vise ainsi à vous permettre de mieux comprendre les enjeux de la gestion des étangs grâce au partage des connaissances et à la présentation d'exemples de réalisations in situ.



La vallée du Magot en quelques mots...

Le site Natura 2000 « le ruisseau du Magot » se situe en limite des départements des **Deux-Sèvres** (79) et de la **Vienne** (86) et concerne 3 communes : Vasles (79), Saint-Martin-du-Fouilloux (79) et La Ferrière en Parthenay (79).

Le site comprend l'intégralité du **cours d'eau du Magot** (7 km). Petit affluent de l'Auxance, ses eaux courantes sont de bonne qualité et bien oxygénées.

Sont également incluses dans le périmètre Natura 2000, l'intégralité du **ruisseau de la Coursaudière** et une partie de **l'Auxance**. L'Auxance est un affluent du Clain (bassin de la Loire).

Cette zone présente environ 27 plans d'eau sur les 240 ha du site Natura 2000.

Journée

LA BONNE GESTION DES PLANS D'EAU

Bulletin réponse à retourner avant le 20 octobre 2017

Mme / M. _____

sera présent(e) le vendredi 27 octobre 2017

Matin Déjeuner Après-midi

Merci de nous envoyer votre réponse...

Par courrier : Syndicat du Clain Aval,
2 cours du Gros Pailler
86190 VOUILLETÉ

Par courriel : auxance-boivre@clain-aval.fr

Par téléphone : 05 49 18 29 07 ou 06 98 92 86 86